

# Préparation aux concours A (PCA)

**La Préparation aux concours de catégorie A (PCA), formation non diplômante avec le statut étudiant, est la plus ancienne de nos préparations avec un taux d'insertion professionnelle (réussite aux concours) de l'ordre de 75%**

## Présentation

Les IPAG ont pour vocation de préparer leurs étudiants à la réussite aux concours administratifs de catégorie A et B.

Les enseignements dispensés par notre Institut permettent de couvrir les programmes d'une très large gamme de concours administratifs.

L'attention des étudiants est toutefois attirée sur le fait qu'il n'est évidemment pas possible d'assurer une offre exhaustive de formation.

En conséquence, pour certains concours, la préparation assurée par l'IPAG concerne un socle de base (méthodologie des épreuves écrites et orales, culture générale, droit public, économie, ...) qui doit nécessairement être complété par un travail personnel de l'étudiant à partir des acquis de sa formation antérieure.

Les candidats à la Préparation aux concours A sont invités à prendre attentivement connaissance des enseignements dispensés.

## Admission

### Pré-requis

#### Formation(s) requise(s)

La Préparation aux concours de catégorie A est une formation sélective. Les candidatures sont examinées en fonction de la qualité du dossier et de la motivation des candidats. Elle est ouverte :

1/ Aux étudiants justifiant d'une licence, d'une maîtrise ou d'un diplôme de Master 1 ou 2 ou équivalent à la date de l'inscription administrative.

2/ Aux fonctionnaires, ou agents de l'Etat justifiant de quatre années de service public, pour la préparation aux concours internes.

## Renseignements

[scolarite.ipag@univ-nantes.fr](mailto:scolarite.ipag@univ-nantes.fr)

+33240141610

IPAG  
chemin de la Censive du Tertre  
BP 81307  
44313 Nantes Cedex 3

[scolarite.ipag@univ-nantes.fr](mailto:scolarite.ipag@univ-nantes.fr)

02 40 14 16 11

02 40 14 16 22

3/ Aux demandeurs d'emploi et personnes en reprise d'études. Prenez contact avec la [formation continue](#) de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.

## Candidature

### Modalités de candidature

Les candidats à l'inscription en Préparation aux concours de catégorie A (PCA) fournissent **un dossier** (lettre de motivation, diplômes, résultats dans le parcours académique, baccalauréat inclus) examiné par une Commission pédagogique. La Commission pédagogique établit une liste principale et une liste complémentaire. La procédure d'admission est susceptible de comporter un entretien.

- Les dossiers de candidature sont téléchargeables dans l'onglet, [s'inscrire à l'IPAG](#), de la page d'accueil.

## Et après ?

### Niveau de sortie

### Année post-bac de sortie

- Bac+3



### IPAG

**Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)**  
Bâtiment B de la Faculté de Droit et Sciences Politiques  
chemin de la Censive du Tertre BP 81307 44313 Nantes  
Cedex 3 FRANCE

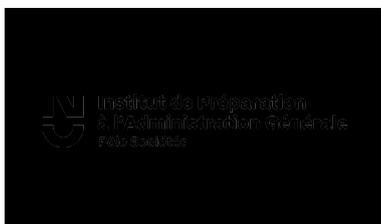
# Programme

La formation comprend trois types d'enseignements :

- des fondamentaux (ex. droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, histoire politique et constitutionnelle, culture générale, économie...)
- des entraînements avant concours (notes de synthèse, dissertation de culture générale, langues...)
- des entraînements entre admissibilité et admission (oraux intensifs...).

**La présence aux cours, conférences et exercices est obligatoire.**

Un entraînement aux concours a lieu sous forme de "galops d'essai" ou "concours blancs", écrits et oraux.



**IPAG**

**Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)**  
Bâtiment B de la Faculté de Droit et Sciences Politiques  
chemin de la Censive du Tertre BP 81307 44313 Nantes  
Cedex 3 FRANCE